

## Dossier de presse

### RN 141 - Travaux de réfection de chaussée sur les communes de LA ROCHEFOUCAULD, SAINT PROJET et RIVIERES

L'état de la chaussée des deux voies de circulation de la RN 141 sur les communes de LA ROCHEFOUCAULD, SAINT PROJET et RIVIERES (PR 42+300 et 45+300 – cf. plan de situation joint) a conduit l'inscription de travaux de réfection de cette section de chaussée au programme 2009 d'entretien préventif .

Les travaux comprennent la réalisation de **purges ponctuelles sur l'ensemble de la section** (linéaire d'environ 2 km).

Les produits de fraisage de la chaussée sont valorisés par l'entreprise. Les enrobés mis en œuvre pour reconstituer la structure de chaussée réemploient des matériaux de fraisage de chaussée pour une part de 20 % afin de limiter l'utilisation des ressources naturelles (bitume et granulats de carrière).

Le coût de cette opération est estimé à 100 000 €. Son financement est assuré à 100% par l'État dans le cadre du programme annuel d'entretien préventif des chaussées du réseau routier national.

La réalisation de ces travaux nécessite la libération de la chaussée de toute circulation. Pour assurer la sécurité des usagers comme celle des intervenants, compte tenu des volumes de trafic (20 500 véhicules/jour dont 20 % de poids-lourds) en traversée de LA ROCHEFOUCAULD et de LA CHABANNE sur la RN 141, **les travaux sont réalisés de nuit (de 20h00 à 5h00) en semaine**. Ils sont menés par tronçons successifs dans

chacun des sens de circulation sur la section de chaussée concernée. Pour chaque tronçon, la circulation est basculée sur la voie opposée sur laquelle chaque sens de circulation est régulée par alternat à feux.

Les dispositions prises permettent **le déroulement de ces interventions du 2 au 6 novembre 2009**, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Les usagers sont informés par des panneaux fixes qui rappellent la nature des travaux et les éventuelles déviations.

La direction interdépartementale des routes Atlantique assure la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et l'exploitation des voies.

Le centre d'exploitation et d'intervention de La Couronne du district d'Angoulême () est notamment en charge de la signalisation d'information des usagers et de la signalisation temporaire.

Le district d'Angoulême est à la disposition des usagers pour toute information complémentaire (Tél. 05 45 61 95 54).

**Plan de situation des travaux**

